



Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

Séance du vendredi 28 juin 2013

Conseillers communautaires en exercice : 140

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la CCIT du Doubs - 46 avenue Villarceau - 25000 Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Ordre de passage des rapports : 0.1, 0.2, 2.9; 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, 1.1.6, 1.1.7, 1.1.8, 1.1.9, 1.2.1, 7.1, 8.1, 8.2, 9.1, 2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 2.5, 2.6, 2.7, 2.8, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 3.7, 3.8, 3.9, 3.10, 3.11, 3.12, 3.13, 3.15, 3.14, 4.1, 4.2, 4.3, 4.4, 5.1, 5.2, 10.1, 10.2.

La séance est ouverte à 17h20, interrompue à 17h22 (le quorum n'étant plus atteint), reprise à 17h30 (le quorum étant de nouveau constaté) et levée à 20h10.

Etaient présents : Amagney : M. Thomas JAVAUX Arguel ; M. André AVIS Audeux ; Mme Françoise GALLIOU Auxon-Dessous ; M. Jacques CANAL, M. Jean-Pierre BASSELIN Auxon-Dessus ; M. Serge RUTKOWSKI (à partir du 1.1.2) Avanne-Aveney : M. Jean-Pierre TAILLARD (jusqu'au 2.8) Besançon : M. Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS (jusqu'au 2.8), Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA, M. Benoît CYPRIANI, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Jean-Noël FLEURY, M. Jean-Louis FOUSSERET, Mme Catherine GELIN (à partir du 2.9), Mme Fanny GERDIL-DJAOUAT (à partir du 1.1.2 et jusqu'au 1.1.3), M. Abdel GHEZALI, M. Jean-Marie GIRERD, M. Philippe GONON, M. Jean-Pierre GOVIGNAUX, M. Nicolas GUILLEMET, M. Lazhar HAKKAR (à partir du 1.1.2), Mme Valérie HINCELIN (jusqu'au 0.1), Mme Solange JOLY, M. Jean-Sébastien LEUBA (jusqu'au 1.1.1), M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT (à partir du 1.1.3), M. Jacques MARIOT, Mme Annie MENETRIER, Mme Carine MICHEL, M. Frank MONNEUR, Mme Françoise PRESSE, Mme Béatrice RONZI (à partir du 1.1.2), Mme Monique ROPERS, M. Jean ROSSELOT (à partir du 1.1.2 et jusqu'au 4.2), M. Jean-Claude ROY, Mme Joëlle SCHIRRER (à partir du 9.1), Mme Catherine THIEBAUT, Mme Corinne TISSIER (à partir du 2.1), Mme Sylvie WANLIN Boussières : M. Roland DEMESMAY Brailans : M. Alain BLESSEMAILLE (à partir du 2.9) Busy : M. Philippe SIMONIN (à partir du 1.1.3) Chalezeule : M. Christian MAGNIN-FEYSOT Chalèze : M. Christophe CURTY (représenté par M. Roger GREMION) Champagny : M. Claude VOIDEY Champvans-les-Moulins : M. Jean-Marie ROTH Chauxenne : M. Bernard VOUGNON Châtillon-le-Duc : Mme Catherine BOTTERON (représentée par Mme Annie POIGNAND) Chemaudin : M. Bruno COSTANTINI (à partir du 1.1.2) Dannemarie-sur-Crête : M. Gérard GALLIOT (jusqu'au 1.1.1) Deluz : Mme Sylvaine BARASSI (représentée par M. Fabrice TAILLARD) Ecole-Valentin : M. André BAVEREL, M. Yves GUYEN (à partir du 1.1.5) Fontain : M. Jean-Paul DILLSCHNEIDER Franois : M. Claude PREIONI Grandfontaine : M. François LOPEZ La Chevillotte : M. Jean PIQUARD La Vèze : M. Jacques CURTY Mamirole : M. Daniel HUOT (jusqu'au 1.1.3), M. Robert POURCELOT (représenté par M. Dominique MAILLOT) Marchaux : M. Bernard BECOULET Mazerolles-le-Salin : M. Daniel PARIS Miserey-Salines : M. Marcel FELT (jusqu'au 9.1) Montfaucon : M. Michel CARTERON, M. Pierre CONTOZ Morre : M. Jean-Michel CAYUELA (à partir du 1.1.2), M. Gérard VALLET Nancray : M. Jean-Pierre MARTIN Novillars : M. Bernard BOURDAIS (jusqu'au 3.5) Pelousey : Mme Catherine BARTHELET, Marie-Christine THEVENOT Pirey : M. Robert STEPOURJINE Pouilley-les-Vignes : M. Jean-Marc BOUSSET Pugey : Mme Marie-Noëlle LATHUILIERE (représentée par M. Jean-François HUMBERT) Rancenay : M. Michel LETHIER Roche-lez-Beaupré : M. Stéphane COURBET (à partir du 1.1.2) Saône : M. Alain VIENNET (à partir du 0.2) Serre-les-Sapins : M. Gabriel BAULIEU, M. Christian BOILLEY Tallenay : M. Jean-Yves PRALON (à partir du 1.1.2) Thise : M. Bernard MOYSE, M. Jean TARBOURIECH (à partir du 9.1) Torpes : M. Dominique GRUBER (jusqu'au 3.5) Vaire-le-Petit : Mme Michèle DE WILDE Vaux-les-Prés : M. Bernard GAVIGNET (à partir du 1.1.2)

Etaient absents : Auxon-Dessus : Mme Geneviève VERRO Avanne-Aveney : M. Laurent DELMOTTE Besançon : Mme Hayatte AKODAD, M. Frédéric ALLEMANN, M. Pascal BONNET, M. Yves-Michel DAHOUI, M. Jean-Jacques DEMONET, Mme Françoise FELLMANN, M. Didier GENDRAUD, M. Jean-François GIRARD, Mme Martine JEANNIN, Mme Sylvie JEANNIN, Mme Nohzat MOUNTASSIR, M. Michel OMOURI, Mme Jacqueline PANIER, Mme Elisabeth PEQUIGNOT, Mme Danièle POISSENOT, Mme Marie-Noëlle SCHOELLER, Mme Nicole WEINMAN, Mme Zahira YASSIR-COUVAL Beure : M. Philippe CHANEY, M. Auguste KOELLER Boussières : M. Bertrand ASTRIC Chalezeule : M. Raymond REYLE Champoux : M. Thierry CHATOT Chaudfontaine : M. Jacky LOUISON Chemaudin : M. Gilbert GAVIGNET Châtillon-le-Duc : M. Philippe GUILLAUME Dannemarie-sur-Crête : M. Jean-Claude FORESTIER Franois : Mme Françoise GILLET Gennes : Mme Maryse MILLET Grandfontaine : M. Laurent SANSEIGNE Larnod : Mme Gisèle ARDIET Le Gratteris : M. Cédric LINDECKER Marchaux : Mme Brigitte VIONNET Miserey-Salines : M. Denis JOLY Montferrand-le-Château : M. Marcel COTTINY, Mme Séverine MONLLOR Nancray : M. Daniel ROLET Noiron : M. Bernard MADOUX Novillars : M. Philippe BELUCHE Osselle : M. Jacques MENIGOZ Pirey : M. Jacques COINTET Pouilley-les-Vignes : M. Jean-Michel FAIVRE Roche-lez-Beaupré : M. Jean-Pierre ISSARTEL Routelle : M. Claude SIMONIN Saône : Mme Maryse BILLOT Thoraise : M. Jean-Michel MAY Vaire-Arcier : M. Patrick RACINE Vorges-les-Pins : M. Patrick VERDIER

Secrétaire de séance : M. François LOPEZ

Procurations de vote :

Mandants : F. GALLIOU, G. VERRO (à partir du 1.1.2), L. DELMOTTE (jusqu'au 2.8), P. BONNET, P. BONTEMPS (à partir du 3.1), Y.M. DAHOUI, J.J. DEMONET, F. FELLMANN, D. GENDRAUD, V. HINCELIN (à partir du 0.2), J.S. LEUBA (à partir du 1.1.2), M. LOYAT (jusqu'au 1.1.2), N. MOUNTASSIR, M. OMOURI (à partir du 1.1.3), J. PANIER (à partir du 1.1.2 et jusqu'au 1.1.3), D. POISSENOT, J. SCHIRRER (à partir du 1.1.2 et jusqu'au 8.2), M.N. SCHOELLER, C. TISSIER (jusqu'au 9.1), N. WEINMAN, Z. YASSIR-COUVAL, P. SIMONIN (jusqu'au 1.1.2), R. REYLE, Y. GUYEN (jusqu'au 1.1.4), F. GILLET, M. MILLET, D. HUOT (à partir du 1.1.4), B. VIONNET, D. JOLY (jusqu'au 9.1), M. COTTINY, S. MONLLOR (à partir du 1.1.2), D. ROLET, B. MADOUX, P. BELUCHE (jusqu'au 3.5), J. MENIGOZ, J.M. FAIVRE, J.P. ISSARTEL (à partir du 1.1.2), J. TARBOURIECH (jusqu'au 8.2)

Mandataires : M. DEWILDE BESANCON, S. RUTKOWSKI (à partir du 1.1.2), J.P. TAILLARD (jusqu'au 2.8), J.M. GIRERD, T. BENETEAU DE LAPRAIRIE (à partir du 3.1), J.P. GOVIGNAUX, J.C. ROY, J. MARIOT, S. WANLIN, N. GUILLEMET (à partir du 0.2), C. MICHEL (à partir du 1.1.2), F. MONNEUR (jusqu'au 1.1.2), C. DEVESA, C. VOIDEY (à partir du 1.1.3), F. GERDIL-DJAOUAT (à partir du 1.1.2 et jusqu'au 1.1.3), N. BODIN, B. RONZI (partir du 1.1.2 et jusqu'au 8.2), A. GHEZALI, C. THIEBAUT (jusqu'au 9.1), B. FALCINELLA, B. CYPRIANI, C. VOIDEY (jusqu'au 1.1.2), C. MAGNIN-FEYSOT, A. BAVEREL (jusqu'au 1.1.4), C. PREIONI, P. CONTOZ, F. LOPEZ (à partir du 1.1.4), B. BECOULET, M. FELT (jusqu'au 9.1), G. BAULIEU, J.M. CAYUELA (à partir du 1.1.2), J.P. MARTIN, C. BARTHELET, B. BOURDAIS (jusqu'au 3.5), M. CRABBÉ-DIAWARA, J.M. BOUSSET, S. COURBET (à partir du 1.1.2), B. MOYSE (jusqu'au 8.2)

Délibération n°2013/002151

Rapport n° 1.1.4 - Affectation des résultats 2012 au Budget 2013

Affectation des résultats 2012 au Budget 2013

Rapporteur : Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA, Vice-Présidente

Commission : Finances, Ressources Humaines, Communication, TIC

Résumé :

Suite au vote du Compte administratif 2012, il est proposé de reprendre les résultats 2012 du budget principal et des budgets annexes 2013.

Le résultat net total 2012 est de 13 383 736,01 € dont :

- Budget principal : 11 387 163,39 €,
- Budget annexe Transports : 504 647,37 €,
- Budget annexe CRR : 746 521,76 €,
- Budget annexe Déchets : 744 452,97 €,
- Budget annexe Zone du Noret : 950,02 €,
- Budget annexe Aménagement de la Zone Nord des Portes de Vesoul : 0 €.

Lors du BP 2013 les résultats des budgets principal et annexes Transports, CRR, Noret et Portes de Vesoul ont été repris par anticipation. Le résultat sur le budget principal et les budgets annexes Transports et CRR nécessite d'être corrigé en DM I 2013.

Le BP 2013 du budget annexe Déchets a été voté en décembre et n'intégrait donc pas de reprise des résultats. Les résultats sont donc repris par la DM I 2013.

Après le vote du Compte administratif 2012 du budget principal et des budgets annexes, le Conseil de Communauté est invité à se prononcer sur l'affectation des résultats du budget principal et des budgets annexes 2012 dans les budgets 2013.

Il est rappelé que le Budget primitif 2013 a été voté, le 28 mars 2013, avec reprise des résultats 2012 (calculés sur la base d'une prévision de compte administratif). Le budget primitif du budget annexe Déchets a été voté le 20 décembre 2012 sans reprise des résultats 2012.

I. Budget principal

A/ Les résultats de l'exercice 2012

		Fonctionnement	Investissement
Dépenses	Dépenses réalisées réelles	96 322 026.01	17 108 466.97
	Dépenses réalisées d'ordre	6 638 373.66	267 873.66
	Total	102 960 399.67	17 376 340.63
Recettes	Recettes réalisées réelles	116 565 110.04	9 938 160.19
	Recettes réalisées d'ordre	267 873.66	6 638 373.66
	Total	116 832 983.70	16 576 533.85
Résultat 2011		3 506 377.19	-5 191 991.05
Résultat de clôture par section		17 378 961.22	-5 991 797.83
RESULTAT TOTAL (excédent)		11 387 163.39 €	

B/ Les restes à réaliser d'investissement 2012

Commissions	Restes à réaliser Dépenses d'investissement	Restes à réaliser Recettes d'investissement
Finances, Ressources Humaines, Communication, TIC	6 095 67,71	1 298 77,85
Transports, Déplacements, Infrastructures	2 085 66,32	195 16,00
Economie, Emploi, Insertion	9 224 09,96	86 995,64
Développement Durable, Environnement, Cadre de Vie	1 805 74,53	
Culture, Sports, Tourisme	1 280 56,47	7 485,00
Prospective, préparation et accompagnement des grands projets	1 131 37,50	
Habitat, Politique de la Ville	7 228 64,67	2 000,00
Relations avec les partenaires et aides aux communes		
TOTAL des RàR	2 885 177,16	245 874,49
Besoin de financement des RàR	2 639 302,67	

C/ Affectation des résultats

Au sein du budget principal, il est proposé d'affecter l'excédent de fonctionnement 2012 de 17 378 961,22 € :

- en recette d'investissement 8 631 100,50 € afin de couvrir prioritairement le déficit d'investissement de 5 991 797,83 € et les restes à réaliser 2012 de 2 639 302,67 €,
- en recette de fonctionnement pour 8 747 860,72 €.

Il convient de modifier l'affectation des résultats 2012 prévue au Budget 2013 (cf. DM 1 2013).

II. Budget annexe Transports

A/ Les résultats de l'exercice 2012

		Fonctionnement	Investissement
Dépenses	Dépenses réalisées réelles	32 296 983,93	63 514 203,96
	Dépenses réalisées d'ordre	2 820 063,68	2 178 884,40
	Total	35 117 047,61	65 693 088,36
Recettes	Recettes réalisées réelles	69 161 781,33	36 510 933,77
	Recettes réalisées d'ordre	1 899 644,17	3 099 303,91
	Total	71 061 425,50	39 610 237,68
Résultat 2011		69 415,48	-9 426 295,32
Résultat de clôture par section		36 013 793,37	-35 509 146,00
RESULTAT TOTAL (excédent)		504 647,37 €	

B/ Les restes à réaliser d'investissement 2012

Budget annexe Transports	
Dépenses d'investissement à reporter	143 869,95€
Recettes d'investissement à reporter	0 €
Besoin de financement des restes à réaliser	143 869,95€

C/ Affectation des résultats

Au sein du budget annexe Transports, il est proposé d'affecter l'excédent de fonctionnement 2012 de 36 013 793,37 € pour partie :

- en recette d'investissement pour 35 653 015,95 €, afin de couvrir prioritairement le déficit d'investissement de 35 509 146,00 € et les restes à réaliser 2012 de 143 869,95,
- en recette de fonctionnement pour 360 777,42 €.

Il convient de modifier l'affectation des résultats 2012 prévue au Budget 2013 (cf DM 1 2013).

III. Budget annexe Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR)

A/ Les résultats de l'exercice 2012

		Fonctionnement	Investissement
Dépenses	Dépenses réalisées réelles	4 726 200.81	15 235 406.20
	Dépenses réalisées d'ordre	13 660.00	0.00
	Total	4 739 860.81	15 235 406.20
Recettes	Recettes réalisées réelles	5 986 176.22	14 858 511.64
	Recettes réalisées d'ordre	0.00	13 660.00
	Total	5 986 176.22	14 872 171.64
Résultat 2011		72 280.62	-208 839.71
Résultat de clôture par section		1 318 596.03	-572 074.27
RESULTAT TOTAL (excédent)		746 521.76 €	

B/ Les restes à réaliser d'investissement 2012

Budget annexe Transports	
Dépenses d'investissement à reporter	133 596,11 €
Recettes d'investissement à reporter (RàR emprunt)	1 075,73 €
Besoin de financement des restes à réaliser	132 520,38 €

C/ Affectation des résultats

Au sein du budget annexe CRR, il est proposé d'affecter l'excédent de fonctionnement 2012 de 1 318 596,03 € pour partie :

- en recette d'investissement pour 1 249 851,38 € afin de :
 - couvrir prioritairement le déficit d'investissement de 572 074,27 €,
 - couvrir les restes à réaliser 2012 de 132 520,38 €,
 - financer des investissements liés au parc instrumental et mobilier informatique à hauteur de 645 256,73 € (fin de la provision).
- en recette de fonctionnement pour 68 744,65 €.

Il convient de modifier l'affectation des résultats 2012 prévue au Budget 2013. (cf DM 1 2013).

IV. Budget annexe Déchets

A/ Les résultats de l'exercice 2012

		Fonctionnement	Investissement
Dépenses	Dépenses réalisées réelles	17 886 303.47	775 949.67
	Dépenses réalisées d'ordre	850 428.63	62 270.00
	Total	18 736 732.10	838 219.67
Recettes	Recettes réalisées réelles	18 819 146.87	899 065.30
	Recettes réalisées d'ordre	62 270.00	850 428.63
	Total	18 881 416.87	1 749 493.93
Résultat 2011		237 209.24	-548 715.30
Résultat de clôture par section		381 894.01	362 558.96
RESULTAT TOTAL (excédent)		744 452.97 €	

B/ Les restes à réaliser d'investissement 2012

Budget annexe DECHETS	
Dépenses d'investissement à reporter	192 850,10 €
Recettes d'investissement à reporter (RàR emprunt)	141 520,00 €
Solde des restes à réaliser	51 330,10 €

C/ Affectation des résultats

Au sein du budget annexe Déchets, il est proposé d'affecter totalement l'excédent de fonctionnement 2012 de 381 894,01€ en recettes de fonctionnement. L'excédent d'investissement de 362 558,96 € est reporté en recette d'investissement et couvre le besoin de financement des restes à réaliser (51 330,10 €).

Cette proposition d'affectation sera intégrée en DM 1 2013.

V. Budget annexe Zone d'activité du Noret

A/ Les résultats de l'exercice 2012

		Fonctionnement	Investissement
Dépenses	Dépenses réalisées réelles	67.19	918 000.00
	Dépenses réalisées d'ordre	146 117.02	134.38
	Total	146 184.21 €	918 134.38 €
Recettes	Recettes réalisées réelles	145 982.64 €	773 000.00 €
	Recettes réalisées d'ordre	201.57 €	146 049.83 €
	Total	146 184.21 €	919 049.83 €
Résultat 2011		0.00 €	35.07 €
Résultat de clôture par section		0.00 €	950.52 €
RESULTAT TOTAL		950.52 €	

B/ Les restes à réaliser d'investissement 2012

Etat : néant.

C/ Affectation des résultats

Au sein du budget annexe Zone d'activités du Noret, l'excédent d'investissement de 950,52 € est reporté en section d'investissement.

Cette proposition d'affectation est conforme au BP 2013.

VI. Budget annexe Aménagement de la Zone Nord des Portes de Vesoul

A/ Les résultats de l'exercice 2012

	Fonctionnement en €	Investissement en €
Dépenses réalisées	46 535,59 €	46 535,59 €
Recettes réalisées	46 535,59 €	46 535,59 €
Excédent d'investissement N-1		
Résultat par section	0 €	0 €
Résultat Total (excédent)	0 €	0 €

B/ Les restes à réaliser d'investissement 2012

Etat : néant.

VII. Budgets consolidés (pour information)

A/ Résultats consolidés

Il s'agit là des résultats 2012 de l'ensemble des budgets (budget principal et budgets annexes) au vu de l'ensemble des réalisations (réelles et d'ordre).

		Fonctionnement	Investissement
Dépenses	Dépenses réalisées réelles	151 278 117,00 €	97 552 026,80 €
	Dépenses réalisées d'ordre	10 468 642,99 €	2 555 698,03 €
	Total	161 746 759,99 €	100 107 724,83 €
Recettes	Recettes réalisées réelles	210 678 197,10 €	63 026 206,49 €
	Recettes réalisées d'ordre	2 276 524,99 €	10 747 816,03 €
	Total	212 954 722,09 €	73 774 022,52 €
Résultat 2011		3 885 282,53 €	-15 375 806,31 €
Résultat de clôture par section		55 093 244,63 €	-41 709 508,62 €
RESULTAT TOTAL		13 383 736,01 €	

B/ Les restes à réaliser 2012 consolidés

	RàR Dépenses	RàR Recettes	Besoin de financement des RàR
Budget principal	2 885 177,16	245 874,49	2 639 302,67
Budget annexe Transports	143 869,95	0,00	143 869,95
Budget annexe CRR	133 596,11	1 075,73	132 520,38
Budget annexe Déchets	192 850,10	141 520,00	51 330,10
Budget annexe ZA Noret	0,00	0,00	0,00
Budget annexe ZA Portes de	0,00	0,00	0,00
RàR consolidées	3 355 493,32	388 470,22	2 967 023,10

A la majorité, 5 Abstentions, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur ces propositions d'affectation des résultats 2012 sur le budget 2013, au titre du budget principal et des budgets annexes.

Pour extrait conforme,

Le Président

Rapport adopté à la majorité :

Pour : 110

Contre : 0

Abstentions : 5

Préfecture de la Région Franche Comté
Préfecture du Doubs
Contrôle de légalité

Reçu le - 4 JUIL. 2013